Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Canton Yerres-Brunoy

Nombre de membres composant
Le Conseil municipal 35
Membres en exercice 35
Présents à la séance 25

OBJET :

**Bilan des acquisitions et des cessions de terrains et bâtiments communaux pour l'année 2018**

# COMMUNE DE YERRES

## Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

### Séance ordinaire du 16 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le seize avril, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le dix avril deux mille dix-neuf, s'est assemblé salle de l'Orangerie de la Grange au Bois, sous la présidence de M. Olivier CLODONG, Maire.

**Etaient présents :**
M. Olivier CLODONG, Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Fabrice GAUDUFFE, Mme Gaëlle BOUGEROL, M. Gilles CARBONNET, Mme Marianne SRHIR, M. Gérard BOUTHIER, Mme Marie-Françoise ARTIAGA, M. Didier LE COZ, Adjoints au Maire, Mme Jocelyne FALCONNIER, M. Jean-Claude LE ROUX, Mme Dominique RENONCIAT, Mme Paule FONTANIEU, M. Michel ROUSSEAU, M. Jean-Paul REGEASSE, Mme Sophie AITA, M. Jean-Moïse VENEROSY, Mme Laetitia DOROT, M. Jean-François CARO, Mme Carole PELLISSON (présente à 19h34, à partir du point n° 2), Mme Vannina ETTORI, Mme Daphné RACT-MADOUX, M. Jérôme RITTLING, M. Philippe BILLAUD (présent à 20h12, à partir du point n° 11), Mme Anne-Laure de BERGEVIN, Mme Fabienne GABBANELLI, Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés et représentés :**
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN donne pouvoir à Mme Paule FONTANIEU
M. Marc-Antoine EVIN donne pouvoir à Mme Gaëlle BOUGEROL
Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM donne pouvoir à Mme Laetitia DOROT
M. Stéphane LEMEE donne pouvoir à M. Didier LE COZ
M. Bernard NUSBAUM donne pouvoir à M. Jean-Claude LE ROUX
Mme Yolande BUFQUIN donne pouvoir à M. Jean-François CARO
Mme Adeline SEVEAU donne pouvoir à Mme Marianne SRHIR
M. Guillaume DESPRES donne pouvoir à M. Gérard BOUTHIER
M. Bernard TARKALI donne pouvoir à M. Fabrice GAUDUFFE

**Secrétaire de séance** : Mme Anne-Laure de BERGEVIN

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20190416-2019-04-771-DE
Date de télétransmission : 18/04/2019
Date de réception préfecture : 18/04/2019

YERRES

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2019**

**DELIBERATION N° 2019/04/771**

**OBJET : Bilan des acquisitions et des cessions de terrains et bâtiments communaux pour l'année 2018**

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la propriété des personnes publiques,

CONSIDERANT que l'article L.2241-1 du Code général des collectivités territoriales dispose que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants, par celle-ci ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du Conseil municipal,

CONSIDERANT que ce bilan doit être annexé au Compte administratif de la Commune,

CONSIDERANT que, depuis 1995, la Commune s'est engagée dans une gestion active du patrimoine nécessitant des acquisitions et cessions de logements et terrains, la valorisation des espaces naturels, la création de réserves foncières, la préservation de la diversité de l'activité commerciale,

CONSIDERANT les acquisitions et cessions réalisées en 2018,

APRES en avoir délibéré,

VU l'avis des Commissions Finances et Affaires générales, ainsi que Travaux, Urbanisme, Environnement et Développement économique,

A la majorité (2 contre : J. RITTLING, F. GABBANELLI),

ENTERINE le bilan des acquisitions et des cessions de terrains et bâtiments communaux pour l'année 2018, annexé à la présente délibération.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Préfecture le 18/04/19 et de la publication le 18/04/19
Le Maire,

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Conseiller départemental,

Olivier CLODONG

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS DE TERRAINS ET BATIMENTS COMMUNAUX POUR L'ANNEE 2018

## Acquisitions 2018

| Cadastre | Adresse | Superficie | Désignation | Descriptif du bien | Acquéreur | Vendeur | Acte authentique | Prix | Acte administratif |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| AH 745 (issu de la division de la parcelle AH 744) | 1 allée des Mésanges / 6 rue Danielle Casanova | 103 m² | Rétrocession de voirie du Syndicat des Copropriétaires du 6 rue Danielle Casanova à la Commune | Terrain de 103 m² (entre clôture et milieu de chaussée) rétrocédé à la voirie publique | COMMUNE DE YERRES | SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DU 6 RUE DANIELLE CASANOVA | 26/02/2018 | 1 € | Avis des Domaines du 11/05/2011<br>DCM N°2011-06-510 du 23/06/2011 : acquisition parcelles privées Allée des Mésanges<br>DCM N°2011-10-547 du 03/10/2011 : classement parcelles dans domaine public |
| AH 741 (issu de la division de la parcelle AH 167) | 14 allée des Mésanges | 75 m² | Rétrocession de voirie de POTTIER à la Commune : vente et modificatif de règlement de copropriété | Terrain 75 m² (entre clôture et milieu de chaussée) rétrocédé à la voirie publique | COMMUNE DE YERRES | M. et Mme POTTIER Jean-Pierre | 26/02/2018 | 1 € | Avis des Domaines du 11/05/2011<br>DCM N°2011-06-510 du 23/06/2011 : acquisition parcelles privées Allée des Mésanges<br>DCM N°2011-10-547 du 03/10/2011 : classement parcelles dans domaine public |
| AT 545 (initialement cadastré AT 294-346-349-351-510-523-527-529-531) | 10 rue Rossini | 8 797 m² | Ancienne unité clinique Jacques Lacan. Bâtiment à usage de service public hospitalier, fermé en 2017 et désaffecté (suite à restructuration des services du CHSF) | Terrain rectangulaire (prof. 122 m, larg. 70 m, façade sur rue 55 m) constitué pour moitié d'espaces verts aménagés. L'autre moitié accueille 1 bâtiment édifié en 1996, surface de plancher 1 870 m² environ | COMMUNE DE YERRES | CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCILIEN (CHSF) | 31/10/2018 | 700 000 € payable en 2 échéances : oct-2018 350 000 € jan-2019 350 000 € | Avis des Domaines du 12/12/2016<br>Avis des Domaines du 23/05/2018<br>DCM N°2017-11-585 du 10/11/2017 : acquisition Lacan, complétée par la DCM N°2018-06-682 du 28/06/2018 : modalités de la vente |
| AE 278 AE 277 et AE 280 (à usage de passage et de cour commune) | 93 rue Charles de Gaulle | 91 m² (37 m² + 54 m²) + passage et cour commune | Fonds de commerce "café-restaurant L'Entracte" acquis par voie de préemption commerciale | Local commercial et d'habitation :<br>RDC, 2 pièces à usage de café restaurant, 1 cuisine, 1 dégagement, sanitaires - 1er étage, 2 chambres (accès par escalier intérieur partant du café) - 2ème étage, 1 chambre, 1 grenier - Sous-sol, 1 cave sous café, 2 caves sous restaurant | COMMUNE DE YERRES | Maître Pascale HUILLE-ERAUD, mandataire judiciaire TGI EVRY, liquidateur de la Société L'Entracte | 18/12/2018 | 20 000 € | DCM N°2011-06-494 du 17/06/2011 : droit de préemption commercial (DPC) sur les fonds artisanaux, fonds de commerce et baux commerciaux centre-ville et Jardins de Concy<br>Liquidation judiciaire L'Entracte le 19/03/2018<br>Décision DPC N°2018/123 du 16/08/2018<br>Prise en jouissance le 21/08/2018 (à notification du DPC)<br>Transfert de propriété le 18/12/2018 |
| AE 914 | 33 rue Charles de Gaulle | 8 170 m² | Propriété Dieulesaint contiguë à la propriété communale AE 919 (espace boisé Château Budé) | Terrain boisé supportant 1 pavillon de construction ancienne, élevé sur cave + 2 niveaux, surface habitable 149 m². Dans le parc boisé, élément décoratif classé dit "Fontaine Budé", d'un grand intérêt patrimonial | COMMUNE DE YERRES | CONSORTS DIEULESAINT | 27/12/2018 | 350 000 € | DCM N°2015/12/321 du 14/12/2015 : acquisition espace boisé Château Budé<br>DCM N°2016/11/449 du 28/11/2016 : lancement procédure d'expropriation partielle parcelle Dieulesaint AE 914 (pour création sente piétonne)<br>Avis des Domaines du 17/05/2018<br>DCM N°2018-10-711 du 11/10/2018 : acquisition propriété Dieulesaint |

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20180416-2019-04-771-DE
Date de télétransmission : 18/04/2019
Date de réception préfecture : 18/04/2019

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS DE TERRAINS ET BATIMENTS COMMUNAUX POUR L'ANNEE 2018

## Cessions 2018

| Cadastre | Adresse | Superficie | Désignation | Descriptif du bien | Acquéreur | Vendeur | Acte authentique | Prix | Acte administratif |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| AI 140 | 36 rue des Rossignols | 812 m² | Pavillon d'habitation 5/6 pièces + garage en fond de parcelle | Edifié sur cave partielle. Surfaces : habitable 108,50 m² et utile 141,59 m². Garage 62,01 m² | Mme GROSSET-GRANGE Marlise | COMMUNE DE YERRES | 31/08/2018 | 288 000 € | Avis des Domaines du 08/06/2017<br>DCM N°2017/06/521 du 29/06/2017 : acquisition du bien Consorts PAULY<br>Acte authentique acquisition signé le 21/09/2017<br>Avis des Domaines du 14/05/2018<br>DCM N°2018-06-680 du 01/06/2018 : vente à GROSSET-GRANGE<br>Promesse de vente signée le 12/06/2018<br>Acte authentique cession signé le 31/08/2018 |
| AM 688 (DE SOUSA-ESTEVES) et AM 631 (COMMUNE) | 7 et 11 rue du Réveillon | 3 706 m²<br>19 834 m² | Constitution de servitudes de passage de canalisation grevant la propriété communale sise 11 rue du Réveillon | Servitude de passage du réseau de refoulement des eaux usées et eaux-vannes reliant les 2 propriétés AM 688 et AM 631 au réseau d'assainissement public rue du Réveillon | M. et Mme DE SOUSA-ESTEVES | COMMUNE DE YERRES | 19/11/2018 | 0 € | DCM N°2018-03-646 du 29/03/2018 : autorisation de signer une convention de servitudes<br>Convention de servitudes signée le 19/11/2018 |

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20190416-2019-04-771-DE
Date de télétransmission : 18/04/2019
Date de réception préfecture : 18/04/2019